

**4.5 Zonage**

**LANDERROUAT**

Révision du PLUi prescrite par D.C.C. du 26/10/17  
Projet de PLUi arrêté par D.C.C. du 11/03/19  
Dossier soumis à Enquête publique du 25/06/19 au 02/08/19  
PLUi approuvé par D.C.C. du 28/11/19  
1ère Modification du PLUi approuvée par D.C.C. du 27/11/2023



**Zonage du PLUi**

UBC	UE	2AU	Ap
UD	UY	A	N

- Prescriptions du PLUi**
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
  - Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée / parc
  - Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - ripisylve
  - Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - boisement humide
  - Construction récente ou en cours

Date : 11/2023  
Conception : Metropolis  
Source : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022

